

Opération coordonnée avec la police judiciaire de Mascara et de Sidi Bel Abbès
Saisie de plus de 115 Kg de cocaïne à Oran

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 24ème année

D'ALGERIE

N°7266 - MARDI 26 AOUT 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Tenue de l'IATF en Algérie
**Une affirmation forte
de son engagement
panafricaniste**

P04

Agression sioniste à Ghaza

Le nombre de civils tués est sans précédent



Lire en page 03

P07

ORAN

Réunion du Conseil Exécutif

Plusieurs dossiers passés au peigne fin

Usine de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa

La capacité de production a atteint 420.000 m3/jour

Centre de lutte contre le cancer de Misserghine

**Nouvel appareil de cytophérèse
de 7ème génération en service**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@yahoofr

Mouvement El Islah

Fayçal Bousedraya élu nouveau président

Fayçal Bousedraya, a été élu nouveau président du Mouvement El Islah, a indiqué imanche un communiqué du parti. M. Bousedraya a été élu pour un mandat de cinq ans lors du 4e congrès du mouvement, tenu samedi à Alger. A cette occasion, le mouvement a affirmé son engagement à contribuer aux

efforts visant à renforcer le front intérieur et à consolider l'unité nationale afin de "relever tous les défis et faire face à tous les complots ciblant l'Algérie". Au terme du congrès, M. Ali Boudour a été élu président du Conseil national du mouvement, outre l'élection des membres de son Bureau national.

«Alhane Wa Chabab»

Ouverture à Alger de la 9ème édition

La 9ème édition du programme artistique "Alhane Wa Chabab", qu'organise l'Etablissement public de Télévision (EPTV) a débuté, dimanche à Alger, avec la participation de 20 candidats parmi les jeunes voix prometteuses sélectionnées dans le cadre des épreuves éliminatoires à travers le pays. La cérémonie d'ouverture officielle a été organisée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) à Aïn Benian, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, et du Directeur général de la Radio nationale, Mohamed Baghali, ainsi que de directeurs d'établissements et d'organismes publics, et d'artistes. Dans son allocution d'ouverture, M. Baghali a affirmé que le programme artistique "Alhane Wa Cha-

bab" "constitue l'un des plus anciens programmes de découverte des talents artistiques dans le monde", saluant la contribution des différents partenaires pour "le retour de ce programme artistique diffusé sur la Télévision algérienne". Plus de 2000 candidats avaient pris part aux éliminatoires de cette 9e édition du programme "Alhane Wa Chabab". Les 20 candidats retenus pour concourir lors de cette édition séjourneront, 38 jours durant, à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, où ils bénéficieront de cours de technique vocale, d'art dramatique, de langage corporel et de sport, sous la supervision du directeur de l'école, "Alhane Wa Chabab", Fouad Ouamane. A cette occasion, la délégation présente à la cérémonie d'ouverture a visité les différentes structures, et les espaces de formation et d'hébergement réservés aux candidats.

Décès du journaliste et artiste Khaled Louma

La DG de la communication à la Présidence présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, dimanche, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste et artiste décédé, Khaled Louma, figure emblématique de la Chaîne 3 de la Radio nationale. "Le défunt a laissé derrière lui une brillante carrière à la radio algérienne, durant laquelle il a su conquérir le cœur de ses fans, collègues et auditeurs, contribuant tout au long de sa carrière à la pro-

motion du goût du public pour l'art en Algérie via les ondes", lit-on dans le message de condoléances. Suite à cette perte douloureuse, "la Direction générale de la communication présente également ses sincères condoléances à tous ses collègues de la radio algérienne et à la famille médiatique, implorant Dieu Tout-Puissant de lui accorder sa miséricorde, de l'accueillir en Son Paradis et d'apporter à ses proches patience et réconfort. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

Conseil des MAE des Etats membres de l'OCI

Attaf participe à Djeddah à la session extraordinaire



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à Djeddah (Arabie saoudite) pour prendre part aux travaux de la session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion extraordinaire, "à laquel-

le a appelé la République de Turquie, pays frère, en sa qualité de présidente en exercice du Conseil ministériel de l'Organisation, sera consacrée à l'examen des graves développements que connaît la cause palestinienne, en particulier, et la région du Moyen-Orient, en général, au regard de la poursuite de la guerre génocidaire à Ghaza, des plans israéliens visant à réoccuper militairement l'enclave et à déporter sa population et du projet expansionniste israélien qui menace la région tout entière", selon le communiqué.

Prochaine rentrée universitaire

Baddari préside une réunion consacrée aux préparatifs



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé une réunion consacrée à l'évaluation des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a tenu, dimanche soir, une réunion avec les cadres du ministère consacrée à l'évaluation des préparatifs de la rentrée universitaire 2025-2026, précise le communiqué. Ont pris part à cette réunion de coordination à distance, les présidents

des conférences régionales et des recteurs d'universités, ajoute la même source. Lors de cette rencontre, les dossiers relatifs aux "transferts spéciaux, au suivi de la disponibilité des structures universitaires, au respect du calendrier pédagogique en termes de volume horaire semestriel de chaque module, à la préparation du lancement de la bibliothèque électronique universitaire, et à la valorisation du rôle de l'université dans le renforcement du tissu économique national, par le biais de l'entrepreneuriat", note le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication
Abdellah BOUHALIDirecteur Technique
Benyoucef MohamedConception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.frTous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Agression sioniste à Ghaza

Le nombre de civils tués sans précédent

Depuis le 7 octobre 2023, les civils ont représenté plus de 80 % des victimes de la guerre menée par Israël dans l'enclave palestinienne, selon une enquête menée par trois médias et basée sur des données classifiées. Au moins 83 % des Palestiniens tués dans la guerre à Ghaza sont des civils, révèle une enquête accablante menée par les médias israéliens + 972 et Local Call et britannique The Guardian, basée sur des données internes.

Les chiffres obtenus à partir de cette base de données classifiée "contredisent largement les déclarations publiques de l'armée et des responsables israéliens, qui ont généralement rapporté un ratio des victimes civiles par rapport aux victimes militaires de 1 à 1 ou de 2 à 1", souligne le journal en ligne israélien + 972. Or les chiffres obtenus "corroborent les conclusions de plusieurs études suggérant que les bombardements israéliens sur Ghaza ont tué des civils à un rythme sans précédent dans les guerres modernes", ajoute le média de gauche. L'armée israélienne a confirmé l'existence de cette base de données gérée par la Direction du renseignement militaire. Selon plusieurs sources du renseignement israélien, "il n'existe pas d'autres sources" concernant le nombre de morts, rapporte + 972. D'après les données obtenues, l'armée israélienne a répertorié 8 900 combattants du Hamas et du Djihad islamique tués entre le 7 octobre 2023 et la fin du mois de mai 2025 sur un total de 53 000 morts recensés dans l'enclave palestinienne. Le bilan civil s'élevait ainsi à 44 100 morts durant cette période. Ces chiffres concordent avec le bilan global communiqué par le ministère de la Santé à Ghaza – qui ne fait pas de distinction entre civils et combattants

–, et qui s'élevait à environ 53 000 morts il y a trois mois. Le bilan humain global a, depuis, dépassé les 60 000 morts, mais ce chiffre est considéré comme sous-évalué par quelques études indépendantes, selon lesquelles la barre des 100 000 morts aurait probablement été atteinte. En juillet 2024 déjà, la revue médicale britannique The Lancet estimait pour sa part à 186 000 le nombre total de morts à Ghaza durant les dix premiers mois de la guerre. Par ailleurs, pas moins de 11 citoyens, dont 2 enfants, sont morts de famine et de malnutrition dans la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures, selon des sources médicales locales. Des sources médicales dans la bande de Ghaza ont rapporté lundi la mort de 11 civils, dont 2 enfants, en raison de la famine et de la malnutrition recensées dans les hôpitaux au cours des dernières 24 heures. Elles ont rapporté également que le nombre total de victimes de la famine et de la malnutrition s'élève à 300 martyrs, dont 117 enfants. Cette crise humanitaire continue de s'aggraver, compte tenu du siège et de la pénurie de nourriture et de fournitures médicales, car la grave famine chevauche une guerre génocidaire menée par l'entité sioniste depuis le 7 octobre 2023. Depuis le 2 mars 2025, les autorités d'occupation ont

fermé tous les points de passage avec la bande de Ghaza, empêchant l'entrée de la plupart des aides alimentaires et médicales, provoquant une famine. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA) a averti que la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans avait doublé entre mars et juin, en raison du blocus continu. Alors que les chars israéliens sont aux portes de Ghaza, le projet d'occupation totale de l'enclave suscite un vaste mouvement de contestation. À la frontière avec Ghaza, des centaines de manifestants israéliens protestent contre leur gouvernement. "Le peuple demande un cessez-le-feu", crie un homme au mégaphone. Ils désapprouvent le plan de contrôle total de Ghaza. "Je pense que Netanyahu a pris des mesures qu'il n'aurait pas prises sans la pression de Smotrich et Ben-Gvir", avance de son côté un manifestant. Conquérir le Grand Israël, c'est le dessein assumé de Bezalet Smotrich, qui s'est laissé photographier, il y a quelques jours, devant ce mur tagué sur lequel est écrit "Mort aux Arabes". Il défend l'expansion des colonies israéliennes sur les terres palestiniennes. Lui-même vit dans une communauté orthodoxe qui s'agrandit, dans le nord de la Cisjordanie.

Synthèse d B. L.

Point de Vue

Par BOUHALI Abdallah

Que faire maintenant ?

On a beau crié sur tous les toits, de l'ONU, de la Maison blanche, du CPI, des abris de l'UNRWA, des hôpitaux effacés de Ghaza, des cimetières éventrées, des immeubles réduits en cendre, personne n'a osé bouger le petit doigt. Que faire maintenant ? Pleurer, s'arracher les cheveux, taper sur les jambes ? Ghaza ne saurait être sauvée de ce diabolique massacre perpétré par Israël, ni de ses alliés qui soufflent le chaud et le froid. Il ne reste plus de temps et surtout presque plus de vie. Ghaza disparaît jour après jour et le monde regarde impuissant et désarmé. On peut toujours manifester dans les rues de New York, Paris, Londres et Berlin, comme des chiens aboyant au passage des caravanes, cela ne changera rien. On peut toujours dénoncer, condamner et papoter au Conseil de sécurité, les enfants de Ghaza continueront de mourir de faim devant les yeux de leurs mères désespérées, affaiblies et meurtries. Si l'Oncle Sam ne bouge pas, personne n'osera bouger. C'est le monde dans lequel nous vivons avec notre colère et nos frustrations. C'est ce monde amer, faible et injuste. Ghaza est désormais toute seule, qui ne trouve ni nourriture, ni eau, ni médicament ni air. Ghaza est un immense cimetière où ce n'est même pas la peine d'enterrer les morts. Juste les compter pour mettre à jour les bilans. Ghaza est synonyme de mort. Et pourtant, il suffit d'un peu de courage, de sincérité, d'humanité, et Ghaza peut être sauvée, du moins ce qui en reste. Sauver ces enfants en sursis, ces mères qui ne pleurent plus, ces journalistes dont il ne reste que très peu, ces hommes qui ne croient plus à la vie. On peut sauver ce qu'on peut sauver et forcer Israël à regarder le désastre qu'elle a causé qui restera indéfiniment inscrit dans l'histoire de l'humanité et celle de ces sionistes dont la vie sera hantée à tout jamais.

Pour garantir l'acheminement d'aide humanitaire à Ghaza

L'UIPA appelle à une action d'urgence

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a appelé, lundi, la communauté internationale à agir de toute urgence pour amener les forces d'occupation sionistes à ouvrir les points de passage et à permettre l'entrée inconditionnelle de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, affirmant que la famine déclarée officiellement dans l'enclave "révèle les visées inhumaines de l'occupant". Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA a exprimé sa "profonde inquiétude" suite au dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), qui a déclaré la bande de Ghaza officiellement en situation de famine selon les critères de l'ONU, soulignant que ce classement catastrophique "révèle clairement les visées inhumaines délibérées des autorités de l'entité sioniste qui poussent les habitants du territoire assiégé vers la famine menant à la mort". Cette situation dramatique à Ghaza "n'est que la conséquence directe des mesures de l'occupation qui empêche l'entrée des denrées alimentaires et des médicaments depuis plusieurs mois", selon le communiqué, qui estime que l'occupant n'aurait pas continué à imposer ces conditions menant à une destruction collective "si une condamnation ferme et dissuasive lui avait été opposée dès le départ". L'UIPA a en outre fait observer

que "le droit international humanitaire, qui interdit l'utilisation de la famine comme arme de guerre et qui criminalise le ciblage des sources alimentaires, n'avait jamais été aussi malmené auparavant". Priver les Palestiniens de nourriture et des éléments essentiels à leur survie constitue "un crime de guerre et un crime contre l'humanité au regard du

droit international", rappelle l'UIPA, ajoutant que "cela doit cesser immédiatement et les responsables de cette situation doivent être traduits en justice". L'Union interparlementaire arabe a conclu son communiqué par un appel à la communauté internationale à "agir de toute urgence pour amener les forces d'occupation à ouvrir les points de pas-

sage et à permettre l'entrée inconditionnelle de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza", tout en rappelant la Résolution 377 (V) de l'Assemblée générale des Nations Unies (Union pour le maintien de la paix) qui permet de prendre des mesures collectives pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales en l'absence d'unanimité.

Levée de la réserve sur l'article 15 alinéa 4 de la CEDAW

Vive polémique sur une simple mesure technique

La récente levée par notre pays de sa réserve sur l'article 15 alinéa 4 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a provoqué une vive polémique entre, d'un côté, ceux qui y voient une nouvelle avancée dans la promotion des droits des femmes, et, de l'autre, ceux qui mettent en garde contre les conséquences d'un alignement croissant sur des modèles jugés incompatibles avec les coutumes et les traditions du peuple algérien. Souhaitant en savoir plus sur cette décision auprès des instances et secteurs concernés, l'APS a appris auprès de ses sources qu'il s'agissait d'une simple mesure technique rendue nécessaire par la disparition de la raison qui avait initialement conduit notre pays à émettre une réserve sur le texte de l'article 15 alinéa 4 lors de la ratification de la convention en 1996. A l'époque, l'Algérie avait émis des réserves sur cinq (5) dis-

positions en raison de leur incompatibilité avec les lois nationales, notamment le code de la famille et le code de la nationalité. Avec l'évolution progressive de la législation nationale, notre pays a levé certaines de ces réserves, comme ce fut le cas, en 2005, lorsque l'Algérie a retiré sa réserve sur les dispositions de la Convention reconnaissant le droit de la mère de transmettre sa nationalité à ses enfants, une mesure prise à la suite de l'amendement du Code de la nationalité, selon les mêmes sources. Quant à la réserve levée récemment, elle concerne l'article 15 alinéa 4 de la Convention, qui reconnaît à l'homme et à la femme les mêmes droits en matière de choix de la résidence et du domicile. Notre pays avait émis cette réserve, en 1996, sur la base des dispositions de l'article 37 du code de la famille de l'époque. Mais cet article a été abrogé en 2005, et, par conséquent, la réserve algérienne a perdu sa raison d'être et n'est fondée désormais sur aucune base juridique

dans la législation nationale. Aussi, contrairement à ce que certaines voix et plumes ont laissé entendre ces derniers jours, cette levée de réserve n'entraînera aucune modification des lois nationales, étant donné que l'approche algérienne concernant ce type de conventions, en particulier, consiste à modifier d'abord la législation nationale avant de procéder, dans un deuxième temps, à la levée des réserves enregistrées au niveau international. Autre point important: le maintien de la réserve sur l'article 15 alinéa 4 était instrumentalisé par les parties hostiles à l'Algérie pour promouvoir auprès des organisations de défense des droits de l'homme l'idée selon laquelle notre pays appliquait une discrimination entre les hommes et les femmes concernant le droit de circuler et de choisir la résidence, alors que la législation algérienne ne prévoit aucune mesure restrictive à l'égard des femmes en la matière.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Pneus, une pénurie sous pression

Depuis plusieurs mois, les automobilistes algériens roulent avec une inquiétude supplémentaire : trouver un pneu neuf est devenu un casse-tête. Les prix se sont envolés, parfois quadruplés, transformant un produit de sécurité routière en denrée rare. Comment expliquer une telle crise ? D'abord, par la combinaison de plusieurs facteurs. Les changements réglementaires opérés depuis juin 2024 ont ralenti les importations massives, créant un déséquilibre entre offre et demande. Certains importateurs sont accusés d'entretenir artificiellement la pénurie en injectant de petites quantités sur le marché afin de maintenir des prix élevés, comme révélé par le journal Echorouk. Iris Tyres, seul fabricant local en activité, assure produire près de 4 millions de pneus par an, mais cette offre reste insuffisante face à un marché estimé à plus de 7 millions d'unités annuelles. Cette rareté a ouvert la voie à la spéculation. L'Association de protection du consommateur et l'organisation Himaytak tirent la sonnette d'alarme : la hausse de plus de 40 % incite certains automobilistes à rouler avec des pneus usés ou de provenance douteuse, un «danger silencieux sur la route» qui menace directement la sécurité des usagers. Face à cette situation explosive, les autorités multiplient les mesures. Des enquêtes ont été lancées par les directions du commerce dans plusieurs wilayas pour contrôler le parcours du pneu, du producteur au point de vente, et obliger distributeurs et importateurs à écouler leurs stocks sans surenchère (Echoroukonline.com). L'État a également organisé l'importation d'urgence de 300 000 unités, confiée à Naftal, afin de desserrer la pression. Mais la réponse se veut avant tout industrielle. Iris Tyres a signé des accords contraignants avec ses distributeurs pour stabiliser les prix, et investit dans une extension à Sétif qui permettra de produire 800 000 pneus poids lourds par an dès fin 2025, comme indiqué par Djamel Guidoum, PDG adjoint d'Iris, cité par Echorouk. D'autres projets structurants se dessinent : l'usine SHLI d'Oran, dont la pose de la première pierre a eu lieu en juillet, vise une production initiale de 7 millions de pneus par an, avec une montée en cadence à 22 millions. Selon l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la capacité nationale pourrait atteindre 20 millions d'unités d'ici fin 2026, transformant l'Algérie de simple importateur à futur exportateur. En attendant, les automobilistes continuent de payer le prix fort. La promesse d'un «Made in Algeria» compétitif et abondant reste un horizon. Mais à court terme, seule une régulation rigoureuse et une ouverture ciblée des importations pourront alléger la facture et sécuriser les routes.

Salon Africa Lounge à Yokohama

Le stand algérien suscite l'intérêt des entreprises japonaises

Le stand de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) au salon Africa Lounge, organisé du 20 au 22 août à Yokohama (Japon), a suscité l'intérêt des entreprises japonaises, indique vendredi un communiqué de l'Agence. Organisé en marge de la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 2025), à laquelle a pris part le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, en qualité de Représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce salon a connu la participation de 195 exposants représentant des organismes africains et des entreprises japonaises.

IATF 2025

L'édition d'Alger promet d'importants acquis pour l'Afrique

La 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue à Alger du 4 au 10 septembre, devrait générer d'importants acquis en matière d'investissements, de diversification économique et de partenariats, a affirmé le président du Forum des opérateurs pour la garantie de l'émergence économique de l'Afrique (FOGECA), Amadou Diagne. Dans une déclaration à l'APS, M. Diagne a souligné que cet événement "apportera des retombées significatives, tant en investissements qu'en diversification industrielle, en dynamisant les échanges et en accélérant l'intégration intra-africaine à travers des accords concrets". Dans ce contexte, il a assuré que l'IATF 2025 sera "un rendez-vous gagnant, aussi bien pour l'Algérie que pour l'ensemble du continent", estimant que "l'Algérie dispose du potentiel pour devenir un hub continental reliant le Maghreb au reste de l'Afrique". Selon lui, cette foire constitue "une plateforme idéale" pour concrétiser les ambitions de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en transformant les discussions en contrats tangibles. "Nous attendons notamment des partenariats structurants pour les PME : joint-ventures, accords d'exportation, logistique partagée et harmonisation des normes", a-t-il précisé. Le FOGECA œuvre déjà avec ses partenaires afin que les entrepreneurs membres du forum arrivent à Alger avec des propositions prêtes à être signées. Evoquant la persistance de la pauvreté en Afrique malgré l'abondance de ses ressources naturelles, M. Diagne a déploré que de nombreux pays continuent d'exporter leurs matières premières à l'état brut, limitant ainsi l'émergence d'un tissu économique viable. Pour inverser cette tendance, le FOGECA plaide pour un nouveau modèle économique basé sur la transformation locale des ressources, le développement

Tenue de l'IATF en Algérie

Une affirmation forte de son engagement panafricaniste

La tenue à Alger de la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) constitue une affirmation forte de l'engagement panafricaniste de l'Algérie et de son attachement à l'unité et au développement du continent, a indiqué un responsable de la Commission de l'Union africaine, mettant en avant les facilités et les ressources mobilisées par le pays pour assurer le succès de cet événement. Le directeur du développement économique, de l'intégration et du commerce à la Commission, Patrick Ndzana Olomo, a déclaré à l'APS que l'IATF dépasse le cadre d'une simple manifestation économique pour représenter une étape "stratégique et symbolique" qui met en lumière l'engagement historique de l'Algérie envers le continent et son attachement renouvelé au slogan "L'Afrique aux Africains". En organisant cet événement, l'Algérie "réaffirme son héritage historique en tant que pays pionnier dans la lutte du continent pour l'autodétermination" et se place, en même temps, en "position de leadership pour promouvoir le commerce intra-africain et contribuer à transformer la vision de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en une réalité concrète". De plus, l'IATF représente une opportunité unique pour l'Algérie de mettre en valeur ses capacités productives, ses atouts industriels, son savoir-faire logistique et son potentiel exportateur dans divers secteurs, dont l'énergie, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et les industries de transformation, conformément à sa vision à long terme de diversification économique, a ajouté M. Ndzana Olomo. Soulignant la place économique de l'Algérie "comme hub clé du commerce et de l'investissement en Afrique, notamment dans le cadre de la ZLECAf", le res-

ponsable de l'UA a précisé que l'édition algérienne sera l'occasion de mettre en avant ses infrastructures logistiques en plein essor et sa capacité à faciliter les flux commerciaux à travers le continent, citant à ce titre les grands projets lancés par le pays tels que la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien (TSGP) et la dorsale transsaharienne à fibre optique. "De manière générale, en accueillant la Foire commerciale intra-africaine 2025, l'Algérie ne se positionne pas seulement comme l'organisateur d'un grand événement, mais comme un acteur clé de l'intégration économique africaine", a souligné le directeur, affirmant que l'IATF constitue "un instrument pratique et stratégique pour démontrer son leadership, mettre en avant ses potentialités économiques et contribuer directement à la réalisation de la vision de la ZLECAf pour un continent plus intégré, prospère et autonome". Dans ce sens, il a mis en exergue l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette manifestation, considérée comme la plus importante en Afrique, compte tenu de sa contribution à l'impulsion une nouvelle dynamique de croissance portée par l'intégration commerciale continentale. M. Ndzana Olomo a salué également la mobilisation par l'Algérie de moyens organisationnels et logistiques "considérables" pour garantir la réussite de l'événement et l'atteinte de ses objectifs, notamment à travers la facilitation pour les partenaires africains et la simplification des procédures administratives. Il a également mis en avant l'amélioration du climat d'affaires en Algérie qui a "instauré un environnement transparent et attractif pour l'investissement, grâce à de nouvelles lois offrant des exonérations fis-

cales et des garanties juridiques aux investisseurs". Il a souligné que l'adhésion récente de l'Algérie, à travers sa banque centrale, au Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) représente "une étape significative" vers la facilitation des paiements en monnaies locales et la réduction des coûts, ce qui "cadre parfaitement avec l'objectif de l'Algérie de renforcer son rôle au sein de l'écosystème financier africain". Lancé en 2018 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en coopération avec la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la ZLECAf, l'IATF constitue, selon lui, "une initiative majeure pour dynamiser le commerce intra-africain, en stimulant l'investissement et le dialogue entre les différents acteurs, afin de soutenir le développement industriel et l'intégration régionale". Après l'organisation des premières éditions en Egypte (2018 et 2023) et en Afrique du Sud (2021), la 4e édition en Algérie intervient au moment opportun, compte tenu de l'entrée en vigueur opérationnelle de la ZLECAf et de son potentiel pour stimuler les échanges et les investissements intra-africains, a-t-il ajouté, précisant que l'IATF constitue "un outil concret pour faciliter les transactions, favoriser le réseautage, renforcer la visibilité des produits et marques, interagir directement avec les clients et accéder à l'intelligence des marchés". Cet événement, qui réunira plus de 2.000 exposants africains et étrangers et 35.000 visiteurs professionnels, offrira aux opérateurs et décideurs un espace pour conclure des partenariats et des contrats dont la valeur devrait dépasser 44 milliards de dollars, contribuant ainsi à la mise en œuvre effective de l'accord de libre-échange continental africain (ZLECAf).

Domestic Airlines

Lancement du vol inaugural à destination de Tamanrasset

Le vol commercial inaugural de la compagnie aérienne Domestic Airlines sur la ligne régulière Alger-Tamanrasset a été lancé lundi. La cérémonie de lancement de ce vol opéré par un Boeing 737-800 s'est déroulée en présence du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, du PDG d'Air Algérie, M. Hamza Benhamouda, du directeur général de Domestic Airlines, M. Abdessamad Ourihane, et du PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), M. Mokhtar Mediouni. En

marge de l'événement, qui s'est déroulé à l'Aéroport international Houari-Boumediene, M. Sayoud a rappelé que Domestic Airlines, dont la flotte est composée d'avions d'Air Algérie et de Tassili Airlines (anciennement), a été créée conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant que toutes les procédures administratives et juridiques pour la création de cette compagnie avaient été finalisées. "S'inscrivant dans une mission de service public à dimension stratégique, ce vol régulier Alger-Tamanrasset vient

répondre aux besoins de mobilité des citoyens et renforcer les liaisons aériennes entre les différentes régions du pays, appuyant ainsi l'intégration nationale et contribuant aux efforts de l'Etat en faveur du développement du système national de transport aérien", avait souligné la compagnie dans un communiqué. Domestic Airlines a été créée pour renforcer l'offre de transport aérien entre les différentes wilayas du pays et soutenir le développement socioéconomique, après le transfert de propriété de Tassili Airlines à Air Algérie, finalisé mi-août.

Protection civile

Recul relatif des incendies de forêt durant l'été 2025

Les incendies de forêt ont connu un recul relatif durant l'été 2025 par rapport à l'année précédente, grâce aux mesures prises dans le cadre de la campagne nationale de protection des forêts, ainsi qu'à une prise de conscience accrue des citoyens quant à l'importance de préserver cette richesse forestière. Karim Hafsi, chargé de la communication au niveau de la direction générale de la Protection civile, a déclaré, ce dimanche à la chaîne 1 de la Radio algérienne que «les

incendies de forêt cette année ont été peu nombreux comparés aux sept dernières années», soulignant que «cela est dû aux moyens humains et matériels mis à disposition du dispositif de la Protection civile, à la rapidité et à l'efficacité des interventions, ainsi qu'aux stratégies mises en place pour faire face à ce type de situation». Karim Hafsi a également ajouté que «la culture préventive acquise par les citoyens algériens a contribué à limiter les incendies de forêt, notamment à travers le réflexe

de signaler les départs de feu dans les différentes wilayas du pays en composant le 21/10», saluant l'interaction positive entre les citoyens et les institutions de l'Etat dans l'application des différentes décisions liées à la protection de la forêt. Du reste, il a insisté sur l'importance de la maîtrise du facteur temps, en mobilisant rapidement les ressources humaines et matérielles pour une intervention efficace, réussie et bien organisée en vue de l'extinction des incendies.

Extinction de l'incendie de Chréa

Installation d'un poste de commandement opérationnel

Un poste de commandement opérationnel a été installé afin de coordonner les différentes interventions de terrain pour éteindre l'incendie qui s'est déclaré, dimanche, dans la région de Hakou Feraoun, commune de Chréa (w. Blida), a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Dans le cadre de la poursuite des efforts d'extinction de l'incendie qui s'est déclaré, dimanche 24 août 2025, dans la région de Hakou Feraoun, relevant de la commune de Chréa, un poste de commandement opérationnel a été installé pour coordonner les différentes interventions de terrain", précise le communiqué. A cet effet, ajoute la même source, les équipes locales



de lutte contre les incendies "ont été renforcées par des moyens et effectifs supplémentaires", à savoir "la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts de la wilaya de Blida, la

colonne mobile relevant de l'unité nationale et celle de la wilaya de Médéa, ainsi que le détachement régional de lutte contre les feux de forêts de la wilaya de Chlef".

Une bande de quartiers démantelée à Blida

Saisie d'armes blanches et de comprimés psychotropes

Une bande de quartiers qui tentait de semer la terreur parmi les habitants a été démantelée par les services de la sûreté de wilaya de Blida, avec la saisie de quantités de comprimés psychotropes et de drogues dures destinés à la vente, a indiqué mercredi un communiqué de cette instance sécuritaire. Selon la source, la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues relevant de la police judiciaire de la wilaya a procédé à l'arrestation de 10 individus (dont des récidivistes), âgés de 19 à 35 ans, activant dans une bande de quartiers et qui

tentaient d'instaurer un climat de terreur au centre-ville de Blida. L'opération a été menée suite à des informations portant sur un groupe d'individus qui exploitaient un quartier pour la vente de stupéfiants et de comprimés psychotropes, avec usage de menaces et d'agressions à l'aide d'armes blanches. Les investigations menées à cette suite ont permis de neutraliser l'activité de ce réseau criminel, d'identifier et d'arrêter les 10 suspects. L'opération s'est également soldée par la saisie de quantités de comprimés psychotropes et de drogues dures destinés

à la vente, d'armes blanches de différents types et dimensions, ainsi que de sommes d'argent issues de ce commerce illégal, selon la même source. Les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Blida pour constitution, adhésion et conduite d'une bande de quartiers, ayant pour objectif de créer un climat d'insécurité dans les zones résidentielles et d'y imposer leur domination, ainsi que pour incitation, encouragement et appel à commettre des crimes de drogues via les applications de réseaux sociaux.

Accidents de la route

04 morts et 270 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 270 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma, avec un mort et deux blessés, suite au renversement d'un véhicule léger sur la route communale N 11, à Mechria, précise la même source. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1 013 interventions, ayant permis le sauvetage de 713 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 243 personnes sur les lieux et l'évacuation de 54 autres vers les structures sanitaires locales. Toutefois, les mêmes services ont déploré le décès de 5 personnes par noyade en mer à Jijel, Skikda et Bejaia. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 26 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, selon le bilan.

Opération coordonnée avec les services de la police judiciaire de Mascara et de Sidi Bel Abbes

Saisie de plus de 115 Kg de cocaïne à Oran

صلحة الجهوية لمكاف
جريمة المنظمة وهرار



Dans une opération coordonnée avec rigueur entre les services de la police judiciaire des wilayas de Mascara et de Sidi Bel Abbes, la Section régionale de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran a procédé, en fin de semaine dernière, à une saisie de plus de 1 quintal et 15 kilogrammes de cocaïne, soit exactement 115 kg et 572 grammes, a indiqué, ce dimanche, la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, les investigations de terrain menées par les enquêteurs de la SRLCO ont permis de mettre à jour les activités illicites d'un réseau criminel structuré à dimension internationale, dont l'itinéraire de trafic démarre du Maroc pour se diriger vers l'Algérie. Les éléments de la police ont pu localiser et intercepter la camionnette utilisée pour le transport de la drogue, au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbes. La cargaison de cocaïne était dissimulée avec soin dans une cachette spécialement aménagée au sein du véhicule, afin d'échapper à toute détection. Sous la supervision du parquet territorialement compétent, cinq individus affiliés à ce réseau ont été arrêtés. Le véhicule utilisé pour ce trafic a été saisi. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran, en vue de leur poursuite judiciaire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DE LA WILAYA DE BECHAR

NIF : 099608019083608

Avis d'appel d'offre ouvert

Avec exigence de capacités minimales N° 01/2025

La Direction de l'environnement de la wilaya de Bechar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la Réalisation d'un schéma directeur de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la wilaya de Bechar en lots séparés :

LOT N°01 : Bechar, Kenadsa et Meridja

LOT N°02 : Abadla, Erg el farrudj, Macheraa h. boumediene et Taghit.

LOT N°03 : Beni-ounif, Lahmar, Boukais, Moughoul

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la :

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE BECHAR
ROUTE DOUBLE VOIE DE L'UNIVERSITE TAHRI MOHAMED W. BECHAR

Les offres devront déposées auprès du siège de la direction de l'Environnement dans une enveloppe unique anonyme portant 03 enveloppes séparées scellées(enveloppe p/dossier de candidature 2ème enveloppe offre technique et 3ème offre financière) l'enveloppe extérieure ne porte aucune expression sauf « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »adressé, La Direction de l'environnement de la wilaya de Bechar Les trois plis doivent être accompagnées obligatoirement des pièces exigées par la réglementation à savoir :

I- LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPREND LES ELEMENTS SUIVANTS :

- 1- Déclaration de Candidature selon le modèle présenté au c.c dûment rempli, datée, cacheté et signé.
- 2- Déclaration de probité selon le modèle présenté signé et datée.
- 3- Une copie de certificat de d'agrément du bureau des études environnementales en cours validité délivré par le Ministère de l'environnement jusqu'à l'ouverture des plis.
- 4- Copie de l'état des moyens humains visée par Les services de CNAS en cours de validité jusque a l'ouverture des plis
- 5- Copie de l'état des moyens matériels justifiés par carte grise +assurance p/matériel roulant ce qui concern matériel non roulant p.v de l'huissier de l'année en cours
- 6- Une copie de certificat professionnel appuyé par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage.
- 7- Copie du registre du commerce électronique
- 8- Copie des Bilans financiers e des Trois (03) dernières années(2021-2024) certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts territorialement compétents.
- 9-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année 2023 ou 2024
- 10- carte d'identification fiscale (NIF)
- 11- attestation de solvabilité bancaire de l'année n cours.
- 12- Statut pour les personnes morales.

II-OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le candidat et portant son cachet.
- Le cahier des charges paraphé sur toutes ses pages, portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif
- Etat des moyens humains de candidat justifiée par des copies des attestations de mise à jour CASNOS et affiliations des salariés vis-à-vis de la CNAS datée moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis techniques, accompagnée par des copies de succès ou des diplômes pour l'encadrement clé délivrées par l'employeur, curriculum vitae et les certificats de travaux.
- Moyens matériels mis à la disposition du projet justifié par les copies des cartes grises + assurances pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huissier de justice de l'année en cours pour le matériel non roulant.
- planning prévisionnel pour les phases de l'étude

III- OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission dûment rempli, datée, cacheté et signé.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, cacheté et signé.
- Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté, cacheté et signé
- L'enveloppe extérieure devra être anonyme, sans en-tête, ni cachet et comporter la mention :

1. À Monsieur le Directeur de l'Environnement de la Wilaya de Béchar route de l'université Tahri Mohamed.
2. « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Réalisation d'un schéma directeur de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la wilaya de Bechar »

La date de dépôt des offres est vingt et un (21) jours à compter de la première date de parution du présent avis aux quotidiens nationaux, et au plus tard à 12H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois (03) Mois plus le délai de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la direction de l'Environnement, le dernier jour de clôture des offres à 14H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date d'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure .

Amis internautes,
lisez

LE CARREFOUR
D'ALGÉRIE
sur le Net

www.lecarrefouralgerie.dz



Réunion du Conseil Exécutif

Plusieurs dossiers passés au peigne fin

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé, jeudi dernier, une réunion du Conseil exécutif. Ont assisté à la réunion, le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya, le secrétaire général de la wilaya, les chefs de service, les présidents des conseils populaires municipaux, les directeurs d'exécutif et les responsables provinciaux. A l'ordre du jour, un exposé sur la situation environnementale a été donné par le responsable de l'unité environnementale; un exposé sur la vente aux enchères publique des véhicules municipaux hors d'usage donné par le directeur de l'administration locale; Une situation sur les magasins commerciaux de BATIMENTAL et une présentation sur l'état des transports dans la wilaya. Le responsable de la Cellule Environnement a présenté la situation environnementale de certaines communes, notamment celles de Benfréha et de Boufatis. Il a également abordé la mise en œuvre des instructions du wilaya visant à restaurer les zones dans leur état initial dès l'achèvement des travaux. À cet égard, il convient de noter que des travaux sont en cours pour remettre les sites dans leur état d'origine. Le wali a également demandé aux responsables des conseils municipaux de nettoyer quotidiennement les environs et de veiller à ce que les sites soient remis dans leur état d'origine dès la fin des travaux, les exhortant à redoubler d'efforts. Le wali a souligné la nécessité de rationaliser la consommation excessive d'énergie dans tous les établissements publics. Il a également donné des instructions exigeant une bonne préparation en prévision de la prochaine année scolaire. Concernant la vente aux enchères publiques des véhicules municipaux, le processus a débuté le 22 décembre 2024 et 516 véhicules exemptés ont été identifiés et destinés à la vente aux enchères publiques. Alors que le nombre de



véhicules vendus a atteint 328, le wali a ordonné au directeur de l'énergie d'accélérer les procédures d'immatriculation des véhicules destinés aux enchères publiques. Par ailleurs, le directeur de l'Administration locale a présenté la situation des marchés. Le nombre de marchés exploités en location s'élève à 14. Deux marchés sont exploités en gestion directe. Un marché est en cours de développement par la Direction de la Jeunesse et des Sports et un entrepreneur a été sélectionné pour quatre marchés. À cet égard, le wali a demandé aux responsables des Conseils populaires d'inclure les coûts du marché dans les contrats de location. Pour sa part, le directeur des Transports a présenté en détail le secteur passant en revue les structures et les

équipements. À cet égard, le wali a ordonné l'utilisation des stations de l'Autorité non encore exploitées. Il a ordonné l'aménagement et la valorisation des zones d'arrêt de bus. Il a également souligné la nécessité d'un entretien régulier de la ligne de tramway, en coordination avec la Société Oranaise Setram. En marge de la présentation du secteur des transports, le délégué de wilaya à la sécurité routière a présenté un rapport sur les accidents de la circulation au titre du premier semestre 2025. Oran s'est classée première au niveau national en termes de nombre d'accidents corporels, estimés à 618, troisième au niveau national en termes de nombre de décès, avec 71 accidents mortels, et première au niveau national avec 827 blessés.

Usine de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa

La capacité de production a atteint 420.000 m3/ jour

La capacité de production de l'usine de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa est actuellement de l'ordre de 420.000 m3/ jour et devrait atteindre son maximum, à savoir 500.000 m3/jour, à la fin du programme de maintenance progressive dont elle fait l'objet, ont indiqué des sources de la wilaya. La capacité maximale de production de l'usine de dessalement de Mactaa s'élève à 500.000 m3/ jour, rappelle la même source soulignant qu'actuellement la capacité de production de l'usine est de 420. 000 m3/ jour. Une fois à sa pleine capacité, l'usine contribuera de manière «significative» au renforcement de la sécurité hydrique des wilayas d'Oran et de Mascara, a-t-on souligné. La cellule de communication de la Société algérienne de l'énergie (AEC) a indiqué, pour sa part, que l'usine de dessalement d'El Mactaa fait l'objet d'un programme de maintenance générale et progressive visant l'augmentation de sa capacité de production



dans les mois à venir, jusqu'à atteindre son seuil maximal. Cette évolution devrait avoir un impact positif sur l'approvisionnement en eau potable de la wilaya d'Oran (particulièrement la partie est) et de la wilaya de Mascara, a précisé la même source. L'usine d'El Mactaa a injecté, du 1er

janvier 2025 jusqu'au mois d'août courant, près de 84.652.080 mètres cubes, soit 84 milliards et 652 millions de litres d'eau potable dans les réseaux de l'Algérienne des eaux (ADE), un volume qualifié de «très important» à tous les égards, par la même source.

Centre de lutte contre le cancer de Misserghine

Nouvel appareil de cytophérèse de 7ème génération en service



Un nouvel appareil de cytophérèse de 7ème génération est entré en service, dimanche au Centre de lutte contre le cancer d'Oran, a-t-on appris auprès de l'établissement. Cet appareil, considéré comme l'une des technologies les plus modernes dans le domaine, offre un meilleur confort aux donneurs de plaquettes par rapport aux moyens utilisés auparavant, a précisé la même source. Le personnel médical et paramédical du Centre a bénéficié de sessions de formation spécialisées sur l'utilisation de cette nouvelle technique, ce qui permettra une gestion optimale de l'opération et une plus grande efficacité dans la collecte des plaquettes. La même source a souligné que la mise en service de cet équipement contribuera au renforcement des capacités du service de transfusion sanguine, notamment pour répondre aux besoins du service d'oncologie pédiatrique, qui nécessite un approvisionnement continu en plaquettes sanguines. Pour rappel, le Centre de lutte contre le cancer de Misserghine a bénéficié, au cours de l'année en cours, de deux accélérateurs linéaires destinés à améliorer la prise en charge en radiothérapie, et devrait recevoir un troisième appareil en 2026.

Brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants
07 individus neutralisés en possession de drogues

Selon une source officielle, les hommes de loi de la brigade de lutte contre le trafic des drogues ont mis fin aux activités de 07 individus mis en cause dans des affaires de commercialisation illégale de psychotropes et de kif traité. Notre source indique que l'arrestation de ce groupe s'est soldée par la saisie de 34 grammes de kif traité et de 66 unités de comprimés psychotropes. La fouille a permis aux policiers la saisie d'une somme de 30.000 da provenant de la vente illégale de ces produits dangereux. On apprend aussi qu'une camionnette a été utilisée par ces délinquants dans le transport des drogues. Les membres de cette bande ont été présentés devant la justice après fin d'enquête. A.Kader

Relizane

03 dealers arrêtés et 108 comprimés psychotropes saisis

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et méthodes, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire à la sûreté de la wilaya de Relizane ont réussi à arrêter trois dealers et saisir plus de 100 comprimés psychotropes dans trois affaires distinctes suite à l'exploitation d'informations sur l'activité de trois personnes. En coordination avec le procureur de la Cour de Relizane, un mandat de perquisition a été obtenu pour fouiller la résidence des suspects où des quantités variables de différents types de comprimés psychotropes ont été saisis, dont le nombre total a été estimé à 108 comprimés. Après avoir accompli toutes les procédures légales, les trois suspects ont été déférés devant le procureur auprès du tribunal de Relizane dans des affaires distinctes.

N. Aymen

Hmadna

La gendarmerie récupère une voiture volée

Dans le cadre des efforts continus des éléments des unités du groupement régional de la Gendarmerie nationale de Relizane pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la brigade régionale de Hmadna, en coordination avec les services de la Sûreté nationale d'Oran, ont réussi à récupérer une voiture volée, une Renault symbol grise, après que son propriétaire a été agressé, puis roué de coups et blessé volontairement lors du vol. L'opération a fait suite à un appel reçu par le Centre des opérations au siège du Groupe via le numéro vert 1055, indiquant qu'une personne a été agressée et que sa voiture a été volée avec tous ses documents administratifs. Dès réception du compte-rendu, une patrouille a été formée par les éléments de la brigade régionale de gendarmerie de Hmadna, qui se sont déplacés sur les lieux et ont ouvert une enquête immédiate. Des investigations approfondies sur l'affaire, après l'activation du volet de renseignement et l'extension de la compétence aux états voisins et en coordination avec les services de la sûreté nationale, en un temps record, le suspect a été identifié et arrêté, tandis que le véhicule volé a été récupéré et restitué à son propriétaire.

N.Aymen

Saïda

Une femme de 61 ans se suicide

Le suicide nous concerne tous, sur le plan individuel mais également en tant que phénomène social. Dans la wilaya de Saïda, comme partout ailleurs dans le pays, le phénomène du suicide s'étend et prend des proportions alarmantes. Il touche presque instinctivement toutes les tranches d'âge. Psychose ou Névrose, Déprime ou Dépression, en tous les cas, se sont tous des formes pathologiques recensées et qui seraient probablement à l'origine de ce mal qui ronge inéluctablement la société. On apprend de source officielle qu'un autre cas de suicide s'est produit au début de cette semaine en cours à la cité El-Feth. Il s'agit d'une femme âgée de 61 ans, mère de 03 enfants et enseignante en retraite qui a mis fin à ses jours par pendaison sur la terrasse de l'appartement où elle habitait. Cet acte a jeté l'émoi et la consternation au sein de la population de Saïda qui n'a pas compris ce qui a bien poussé cette femme estimée par la famille éducative à commettre l'irréparable.

OULD OGBAN

Start-ups à Mostaganem

Le maillon manquant à la chaîne

Par Charef Kassous

À Mostaganem et à l'instar des autres wilayas, la politique de création d'entreprises naissantes est un projet qui repose sur une vision s'orientant sur la promotion de l'économie nationale. Cette stratégie préconisée par les pouvoirs centraux privilégie, surtout, l'implication de jeunes universitaires. Les universitaires par la création de projets novateurs et à fort potentiel de croissance se considèrent comme levier capital pour l'économie nationale. Ce concept nouveau est créé pour participer à l'essor économique du pays. C'est ainsi qu'à partir d'un décret de loi n°20-254 du 15 septembre 2020 fixant les modalités de création d'un comité national de labellisation des start-ups pour le suivi des projets innovants et des incubateurs ainsi que les missions et le fonctionnement de cet organe. En effet, à l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, des efforts colossaux ont été déployés pour mettre en exergue des mécanismes d'accompagnement au profit des étudiants porteurs de projets. Un énorme chantier s'est installé à la Maison de l'Entrepreneuriat avec à la clé de la formation, de l'accompagnement, de l'évaluation et de la coordination garantissant ainsi la labellisation des projets innovants déposés. En 2025 on est arrivé à une soixantaine d'entreprises naissantes dans divers secteurs. Ces start-ups d'un niveau appréciablement édifiant



prêtes à s'installer sur le tissu économique. Les diverses visites ministérielles ont témoigné des efforts consentis par les procédés d'accompagnement non seulement de l'université mais aussi des instituts de la formation professionnelle. C'est vrai que les jeunes entrepreneurs à Mostaganem ont bénéficié, après labellisation, d'aides financières pour clore leurs projets. Tous les secteurs stratégiques de l'économie ont été couverts par des projets innovants. Parmi les soixante nouvelles entreprises, il y a celles qui ont œuvré dans le secteur de l'énergie, dans l'agriculture, dans la robotique, dans l'industrie, dans les services et dans le transport, etc... Toutefois, la réalité de ces entreprises est morose car sur le terrain, elles deviennent invisibles pour ne dire que cela. La majorité de celles labélisées n'activent pas et

cela pour de multiples raisons. En se penchant sur la problématique, nous nous sommes rendus compte que ces entreprises naissantes se sont d'abord confrontées, à Mostaganem, à un climat des affaires quasi nul. D'autres n'ont pas pu avoir le soutien des grosses entreprises, certaines ont été vraisemblablement victimes de l'inadaptation des codes du marché, quelques-unes ne sont pas arrivées à vendre leur technologie. Face à cet état des lieux et à l'absence d'évaluation, tout porte à croire qu'un maillon a dû manquer à la chaîne. Cependant, dans la wilaya, une partie des porteurs de projets se retrouvent aujourd'hui demandeurs d'emplois. Faut-il rappeler que le facteur évaluation, qui fait défaut, pouvait sauver la face et réfléchir sur les solutions à apporter à ces entreprises moribondes.

Sidi Bel Abbes

Mis en service du CET de Marhoum

Par Mohamed Nouar

Le CET de Marhoum situé à l'extrême sud du chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel Abbès, a été mis en service samedi par les autorités locales, marquant une étape cruciale dans la gestion des déchets ménagers. Ce projet, dont la réalisation a pris trois mois seulement, met fin à une longue période de stagnation due à des restrictions financières qui ont duré plus de 14 ans. Ce nouveau centre d'enfouissement technique traitera les ordures ménagères provenant de six communes à savoir Marhoum, Tafassour, Sidi Chaib, Taoudmout, Oued Taourira et

Bir El H'mam. Le site, d'une capacité de traitement de 26 tonnes de déchets par jour, est équipé d'un casier de 273 140 m³, conçu pour une durée de vie d'au moins 20 ans. La mise en service de cette infrastructure s'inscrit pleinement dans la politique de l'État en matière d'économie verte et circulaire. En plus d'éradiquer les décharges sauvages, le centre jouera un rôle essentiel dans le tri sélectif des déchets recyclables, notamment le plastique. Cette démarche vise non seulement à valoriser ces matières pour les réintégrer dans le cycle économique, mais aussi à prolonger la durée de vie du site en limitant la

saturation des fosses. Le premier responsable de l'exécutif, Hadji Kamel, a exhorté les responsables du centre à veiller à une exploitation rationnelle de l'installation et à optimiser la collecte des déchets. Cette gestion rigoureuse permettra de garantir une meilleure protection de l'environnement pour l'ensemble des communes concernées. Ce projet symbolise un engagement fort pour l'assainissement du territoire et la mise en œuvre de solutions durables. En centralisant le traitement des déchets, il offre un cadre structuré et pérenne pour la gestion environnementale, remplaçant ainsi des pratiques informelles et nuisibles.

Mascara

Une production de plus de 240.000 quintaux de fruits de saison attendue

Une production de plus de 240.000 quintaux de fruits de saison est attendue dans la wilaya de Mascara au titre de la campagne agricole 2024-2025. La campagne de récolte des fruits de saison a débuté, récemment, couvrant une superficie productive totale de plus de 7.700 hectares, selon un communiqué de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara. Les principales variétés concernées par cette production sont la pêche (nectarine), les nèfles, la grenade, la poire, l'abricot, la cerise, la figue de barbarie, la pomme et le raisin, a-t-on précisé. La DSA prévoit

une hausse de la production de fruits estivaux par rapport à la saison précédente, qui avait enregistré un rendement de plus de 230.000 quintaux. Cette progression est attribuée aux conditions climatiques favorables, notamment les précipitations importantes enregistrées en février et mars, ainsi qu'à l'extension des superficies irriguées, grâce à la mise en exploitation de nouveaux puits souterrains dans la région. Dans le cadre de la nouvelle campagne, la direction des services agricoles, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, a mis en place un programme intensif de vulgarisation visant à

promouvoir la filière arboricole. Ce programme comprendra des sorties de sensibilisation sur le terrain à destination des agriculteurs affiliés à cette filière, ainsi que l'organisation de sessions de formation sur les techniques modernes de culture arboricole, animées par des spécialistes issus d'instituts technologiques relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, selon la même source. Pour rappel, la culture des arbres fruitiers est largement répandue à travers plusieurs communes de la wilaya de Mascara, notamment à Tizi, Mascara, Matmore, Tighennif, Hachem, Oued El Abtal...

Bouira

L'ONSC organise une rencontre interactive avec les associations

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, dimanche à Bouira, une rencontre interactive avec les associations, mettant en avant la nécessité d'une mobilisation collective pour lutter contre les différents fléaux sociaux, notamment la drogue. A cette occasion, la présidente de l'ONSC, Mme Ibtissem Hamlaoui, a souligné "l'impératif de conjuguer les efforts de la société civile, qui compte 140.000 associations à travers le pays, pour faire face au fléau de la drogue". Elle a rappelé que l'Observatoire constitue "l'un des piliers de la stratégie mise en place par l'Etat pour lutter contre la drogue", précisant qu'il accorde "une attention particulière au volet formation dont bénéficient les associations dans les différentes wilayas". Mme Hamlaoui a annoncé l'organisation, à partir du mois de septembre prochain, d'assises nationales au profit des comités de quartier, de village et des associations de parents d'élèves. Des sessions de formation seront également destinées aux associations dédiées à la culture et à la prise en charge des personnes à besoins



spécifiques. Ces formations porteront sur la culture du signalement, l'accompagnement des personnes toxicomanes et le soutien aux jeunes après une période d'addiction, a-t-elle ajouté. Elle a, par ailleurs, invité l'ensemble des acteurs de la société civile à s'inscrire sur la plateforme numérique de l'Observatoire afin de mentionner leurs préoccupations et de soumettre leurs propositions. La présidente de l'ONSC a aussi fait savoir que des délégués de wilaya seront désignés auprès de l'Obser-

vatoire à compter du mois de décembre prochain, dans le but de "faciliter la relation entre la société civile et les autorités locales, dans le cadre de la démocratie participative consacrée par la Constitution de 2020". Cette rencontre, à laquelle a pris part le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, a donné lieu à un débat ouvert avec les représentants de la société civile qui ont pu exprimer leurs préoccupations et soumettre des propositions en vue de promouvoir l'action associative dans la wilaya.

Tizi-Ouzou

Une soixantaine de participants à la fête de la figue de Lemsella

Plus de 60 exposants sont attendus à la 15^e édition de la fête de la figue qui s'ouvrira jeudi prochain au village Lemsella, dans la commune d'Illoula Oumalou, wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des organisateurs de cette manifestation. En plus de la figue, divers produits d'oléiculture et d'apiculture, ainsi que des objets d'artisanat seront exposés lors de cette fête qui s'étalera sur deux jours et sera marquée par l'organisation d'un concours artistique « Lemsell'arts » pour encourager les jeu-

nes talents. Des rencontres et conférences autour de la culture de la figue seront également organisées par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) pour, notamment, vulgariser les dispositifs d'aide et d'assurance aux agriculteurs voulant investir dans cette branche. Cette fête annuelle vise à préserver et promouvoir ce patrimoine local, a indiqué à l'APS, Massinissa Guechtouli, représentante de l'association Thighilt Lemssella.

Plusieurs projets ont été déjà lancés dans cette optique, à l'instar de la

réalisation d'une pépinière à partir des souches de figuiers du village, au nombre de 21 variétés, ainsi qu'une vaste opération pour le renouvellement et la reconstitution des vergers détruits par les incendies de l'été 2021, a-t-elle ajouté. Cette fête est organisée par l'association culturelle Thighilt Lemssella et le comité du village éponyme en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) et l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ainsi que des organismes et directions de plusieurs secteurs, dont les services agricoles, la jeunesse et les sports, le tourisme et l'artisanat, outre le Théâtre régional Kateb-Yacine.

Mausolée royal d'Imedghassen (Batna)

Lancement d'une opération d'aménagement du périmètre extérieur

Des travaux d'aménagement du périmètre extérieur du mausolée royal Numide d'Imedghassen, situé dans la commune de Boumia (30 km de Batna), ont été « récemment » lancés, a indiqué, dimanche, le directeur du musée de Timgad et des sites de Zana, de Tobna et d'Imedghassen, Chafik Bougherara. Le même responsable a précisé à l'APS que cette action, «première du genre» aux abords du mausolée, est financée sur le budget de la wilaya pour une enveloppe d'environ 10 millions de dinars. Les travaux d'aménagement, entrepris sur instruction du wali de Batna, Mohamed Benmalek lors d'une visite sur le site au début du mois d'août, portent sur l'alimentation du périmètre en énergie électrique et en eau, ainsi que sur la réhabilitation de la

route qui permet d'y accéder et la mise en place de commodités nécessaires aux visiteurs. M. Bougherara a ajouté que l'initiative vise à «mettre davantage en valeur ce monument archéologique remontant à la fin du IV^e siècle et au début du III^e siècle av. J.-C., et à améliorer les conditions d'accueil des touristes nationaux et étrangers ainsi que des chercheurs et les personnes intéressées par de tels vestiges historiques». Le ministère de la Culture et des Arts s'emploie, à l'heure actuelle, à l'élaboration d'un dossier en vue du classement au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) de ce mausolée royal Numide, déjà classé en 1967 en tant que patrimoine national protégé.

El Tarf

Plus de 140.500 quintaux de raisin de table attendue

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf prévoit une production de 140.555 quintaux de raisin de table au titre de la saison agricole en cours, a appris l'APS, dimanche, auprès de cette structure. La responsable du bureau de l'organisation et de la normalisation, Amel Mansouri, a précisé que cette production de raisin, entamée début août pour s'achever fin septembre, sera récoltée sur une superficie estimée à 702 hectares dans les communes de Boutheldja, de Besbes, de Ben M'hidi, de Dréan et de Ain El Assel. A ce jour, 74.500 quintaux ont été récoltés sur une superficie de 389 hectares, tandis que le rendement attendu est de l'ordre de 191 quintaux par hectare, selon la même source qui a ajouté que 8 variétés de raisin sont produites dans la wilaya d'El Tarf. Mme Mansouri a également fait savoir que la DSA, en coopération avec la chambre de wilaya de l'agriculture, a mis en œuvre un programme de vulgarisation lié à l'arboriculture fruitière qui a permis de sensibiliser les agriculteurs et de leur assurer, sur le terrain, des sessions de formation autour des techniques requises pour cette filière.

Annaba

05 espaces réservés à la vente des articles scolaires

La direction du commerce de la wilaya d'Annaba a réservé cinq espaces pour la commercialisation des articles scolaires en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026 en vue d'en assurer la disponibilité sur le marché, a indiqué dimanche le chef du service d'observation du marché et d'information économique de cette direction. Abderrahmane Samai a indiqué à l'APS que ces nouveaux espaces commerciaux sont ouverts à compter de demain lundi dans les communes d'Annaba, Sidi Amar, El Hadjar, El Bouni et Berrahal avec la participation de plus de 50 opérateurs économiques dont des marchands de gros et de détail et des artisans, soulignant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la direction visant à organiser le marché et faciliter l'acquisition des articles scolaires. La même source a ajouté que ces espaces mettront en vente les divers articles scolaires, des vêtements et des chaussures et la direction du secteur assurera le contrôle de la qualité des produits et l'application de prix compétitifs tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens. La direction du commerce a mobilisé des équipes de suivi au sein de ces espaces pour veiller au bon déroulement de l'opération, a noté la même source.

Gendarmerie nationale à Sétif

Campagne de sensibilisation à la sécurité routière au profit des conducteurs de bus

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif a lancé dimanche au niveau de la gare routière à la sortie Ouest de la capitale des hauts plateaux une campagne de sensibilisation des conducteurs de bus au respect des règles de la sécurité routière. Le sergent-chef Soltani Moundher a indiqué à l'occasion que cette campagne vise à prévenir les accidents de la circulation, notamment des véhicules de transport public des voyageurs desservant les longs trajets et coïncide avec le plan de circulation mis en place par le commandement de la gendarmerie nationale pour la sécurisation de la saison estivale. La campagne se poursuivra au 31 août et portera sur la sensibilisation des conducteurs aux risques fatals liés aux accidents impliquant les moyens de transport public de voyageurs de sorte à diffuser la culture de la circulation et renforcer leur sens de responsabilité, a ajouté la même source. Des dépliants ont été distribués à l'occasion parallèlement à la présentation de conseils sur l'importance du respect des règles de conduite saine pour réduire les accidents de la circulation et préserver la sécurité des citoyens. La campagne sera poursuivie avec la participation des divers acteurs dont la direction du transport et les services de sûreté nationale et de la protection civile au niveau des gares routières de transport des voyageurs des communes d'El Eulma et d'Ain Oulmène ainsi qu'au niveau de l'autoroute Est-ouest pour toucher le plus grand nombre de conducteurs, selon la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغان - مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة - محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي - طريق مزغان مستغانم. بناء على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد اريهو 433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره بواد اريهو غليزان. بناء على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و 15/12/2016 المحرر من طرف الموثقة بن كنين نصيرة بمستغانم والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 20/12/2016. بناء على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و 15/12/2016 والمشهدر بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 20/12/2016 حجم 26 رقم 25. تنفيذ لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 18/07/2023 رقم 23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد دندن الشارف ابن الشارف. التعيين. 3/2 من قطعة أرض فلاحية كائنة ببنى ياحي بلدية الحسيان ولاية مستغانم، تقدر مساحتها 01 هـ 10 أ 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف ومئتان وستة وستون دينار جزائري وسبعة وستون سنتيم (5.900.266,67 دج) و بعد انقاص العشر. يصبح خمسة مليون وثلاثمائة وعشرة آلاف ومائتان وأربعون دينار جزائري 5.310.240,00 دج. وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 16/09/2025 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقوق التناسيبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحطرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة. المحطرة القضائية
26.08.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة ماسري
بلدية عين سيدي شريف
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات
رقم 03/م ت ع / 2025
وصل إشهاري لتجديد مكتب جمعية
طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم تجديد مكتب الجمعية المسماة : الجمعية الدينية لمسجد أبو عبيدة بن الجراح الكائن مقرها: دوار الزوادية بلدية عين سيدي شريف
طابعها: جمعية دينية
مجال نشاطها: بلدي
برئاسة السيد: بن زيدان عز الدين المولود بتاريخ 04/11/1979 بمستغانم الساكن: دوار الزوادية عين سيدي شريف رئيس المجلس الشعبي البلدي
26.08.2025

مكتب الأستاذة شراطي خديجة
محطرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة
عمارة 03 محل 02 طريق وهران مستغانم
الهاتف: 0776.77.10.27
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
ويطلب من السيد ورثة المرحوم جبار الحاج و هم : مقدي سميرة، الساكنة شايب الذراع سيدي محمد بن علي ولاية غليزان. ضد السيد: ورثة المرحوم جبار الحاج و هم جبار نبيل - مكوي نجاة في حقها وباعتبارها الولية الشرعية لإنهاء القصر وهم جبار عبد الملك جبار الحاج و جبار ابراهيم الساكنين حي الجزائر عمارة أ رقم 141 ولاية مستغانم. تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ 03/04/2024 فهرس رقم 24/02397 ورقم الجدول 23/06873 الممهور بالصيغة التنفيذية. سيجري بتاريخ 16/09/2025 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة مستغانم. بيع للعقار المشاع المتمثل في امكان ذات طابع تجاري تابع لعصرة ذات ملكية مشتركة بوسط مدينة مستغانم الواقع بشارع بريس عبد الرحمن رقم 08 الطابق السفلي يتمثل في محل يحتوي على ورشة رئيسية وورشة خلفية الكل ذو مساحة قدرها 62 متر مربع بنسبة 11/1000 جزء من الاجزاء المشتركة وحصة رقم 02 قسم 78 مجموعة الملكية 43. بالمزاد العلني لمن تقدم بأعلى عرض بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعلن المحضر القضائي أنه تم ايداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغانم بتاريخ 14/04/2025 تحت رقم 25/34 لكل من يهمه الأمر يمكنه الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبط محكمة مستغانم.
المحطرة القضائية
26.08.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، وفي أول درجة في الشكل قبول الدعوى. في الموضوع : الحكم بتصحيح الخطأ المادي الوارد في منطوق الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 06/05/2025 رقم فهرس 2731-2025 و القول بتعيين المدعية بناجي يمينة مقدما عن المدعي عليها زياني فاطمة بدلا من القول بتعيين المدعية بناجي يمينة مقدما على المدعي عليها بناجي عائدة بدلا عن المدعي عليها بناجي فاطمة و الباقي دون تغيير. مع التأشير بالتصحيح على أصل الحكم و كل نسخة تستخرج منه. مع بقاء المصاريف القضائية على عاتق الخزينة العمومية، ومنها قيمة الرسم القضائي المقدرة برباع مئة وخمسين دينار جزائري 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالمكان والتاريخ المذكورين أعلاه وامضى أصله من طرف الرئيسة وأمين الضبط كالاتي:

الرئيس/ امين الضبط
26.08.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DEPOT A ORAN
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

Mondial 2026 (Qualif's)

Petkovic dévoilera jeudi la liste pour le Botswana et la Guinée

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vladimir Petkovic, animera une conférence de presse, le jeudi 28 août à la salle "Mohamed Sellah" du stade Nelson-Mandela de Baraki (11h00), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel. "A cette occasion, le coach dévoilera la liste des joueurs retenus pour les deux prochains matches des qualifications de la Coupe du Monde 2026, face au Botswana le 4 septembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00) et à la Guinée le 8 septembre à Casablanca (17h00)", précise la même source. Au terme de la 6e journée disputée en mars dernier, la sélection nationale trône en tête du groupe G avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le Mozambique (12 pts). Le Botswana et l'Ouganda suivent à la troisième



place avec 9 points, devant la Guinée (7 pts), alors que la Somalie ferme la marche avec 1 point. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026.

Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

Ligue 1 Mobilis (2e journée)

Le derby USMA – MCA programmé dimanche 31 août

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé la date du dimanche 31 août, pour le déroulement du Big-Derby de la capitale, entre l'USM Alger et le Mouloudia d'Alger, dans le cadre de la deuxième journée de la Ligue 1 Mobilis, mais à un horaire et dans un lieu qui restent à déterminer. Un autre match aura lieu aussi, dimanche, et il opposera le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun à la JS Kabylie. Le bal de cette deuxième journée de Ligue 1 Mobilis s'ouvrira le 29 août, avec le déroulement des trois premiers matches inscrits à son programme, à savoir : MB Rouisset-MC El Bayadh, ES Sétif-JS Saoura et Olympique Akbou-MC Oran. Le lendemain, 30 août, il y aura également trois matches, dont le match CR Belouizdad-Paradou AC. Les deux autres opposeront l'ASO Chlef à l'USM Khenchela et l'ES Mostaganem au CS Constantine. A l'is-



sue de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, quatre clubs se partagent la première place du classement général, ex-aequo avec

trois points, après s'être imposés lors de la journée. Il s'agit du CS Constantine, le MB Rouissat, le MC Oran et l'Olympique Akbou.

Cyclisme

Une équipe algérienne présente à deux prestigieux tours européens

Pour la première fois, une équipe professionnelle algérienne de cyclisme relevant du Groupe "Madar" participe simultanément à deux prestigieux tours cyclistes européens, indique samedi un communiqué de ce Groupe. Il s'agit de l'équipe "Madar Pro Cycling Team", considérée comme "leader incontestable du cyclisme africain en 2025 et déjà sacrée meilleure équipe continentale en 2024", précise la même source. L'équipe est engagée actuellement dans le "Tour Bitwa Warszawska (Pologne) qui se déroule du 20 au 24 août en cours et "Baltic Chain Tour (Lettonie et Estonie) du 21 au 24 du même mois. Cette double participation "ne se limite pas à une présence symbolique", car "Madar Pro Cycling

Team" affiche de "grandes ambitions en visant le Top 10 face aux meilleures formations européennes. Les résultats des premières étapes de ces tours témoignent déjà de ce niveau : au Baltic Chain Tour, Youcef Reguigui s'est classé 5ème et au Tour Bitwa Warszawska, Emile Van Niekrek, athlète sud-africain de l'équipe, s'est offert une remarquable 3ème place, alors que Yacine Hamza a pris la 6ème place et Hamza Amari s'est classé 8ème", note la même source. Ces performances "confirment les ambitions de cette jeune et brillante équipe algérienne, déjà référence sur le continent africain, et qui s'impose désormais sur la scène européenne", ajoute le communiqué du Groupe "Madar".



RC Relizane

10 recrues engagées en l'espace d'une semaine

Le RC Relizane, qui se prépare à aborder sa 3ème saison de suite en Inter-régions de football, engage 10 joueurs en l'espace d'une semaine, a indiqué dimanche la direction du club. La récente tenue d'une assemblée générale électorale, ayant abouti au retour de Mohamed Hamri à la tête du «Rapid», a permis à ce dernier de passer à la vitesse supérieure en matière de préparation d'intersaison, marquée par un petit retard, selon la même source. Outre l'arrivée de 10 recrues, la direction du RCR, qui a confié les rênes techniques de son équipe à l'entraîneur Samir Boudjaarane, a aussi renouvelé les contrats de 9 éléments de l'effectif de la saison passée, qui a fini le championnat à la troisième place. Selon la même source, l'opération de recrutement se poursuivra dans les prochains jours, «vu que l'effectif a encore besoin d'être renforcé par 5 autres éléments dont un gardien de but». Dans la foulée, les protégés de Boudjaarane entament, lundi, un stage bloqué à Oran d'une durée de 10 jours. Quelques matches amicaux sont programmés pour l'occasion par le staff technique afin de peaufiner la préparation d'intersaison en vue du championnat du troisième palier, dont le coup d'envoi est prévu pour la mi-septembre prochain.

Pour l'obtention de la licence CAF

Lancement de la formation du 2ème groupe

Une nouvelle session de formation en vue de l'obtention de la licence d'entraîneur CAF A, a débuté dimanche au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipaza), au profit des stagiaires du deuxième groupe, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, inscrite au programme de la saison 2025-2026, a été présidée par le Directeur technique national, Ali Moucer, qui a présenté un exposé introductif sur les principaux axes de ce premier module, en présence du chef du département de formation, Karim Kaced. Ce premier module combine des cours théoriques et des ateliers pratiques, encadrés par le DTN ainsi que par des formateurs affiliés à la Confédération Africaine de Football. La session regroupe 25 stagiaires et se poursuivra jusqu'au 28 août 2025.

Athlétisme (Championnats arabes U18)

Abdelkader Mahrez remporte l'or du 10.000 mètres/marche

Le jeune marcheur Abdelkader Mahrez a offert à l'Algérie sa première médaille d'or aux Championnats arabes des moins de 18 ans, actuellement en cours en Tunisie, en remportant le 10.000 mètres/marche, lors de la deuxième journée de compétition, disputée dimanche au Complexe Sportif Radès de Tunis. Malgré la forte chaleur qui a sévi ce dimanche à Tunis, le jeune international algérien a réussi une belle course et s'est imposé en 47:18.58, devançant le Tunisien Mountadher Nedjlaoui (49:04.09) et l'Egyptien Youcef Mohcen Ramadan (53:33.63). Samedi, lors de la première journée de compétition, l'Algérie avait gagné deux médailles: une bronze et une argent, respectivement par Fatma Zohra Guessoum, sur le 5000 mètres/marche, et Mouatez Belhabib, au saut en longueur. Guessoum avait bouclé le 5000m en 25:17.64, terminant derrière les Tunisiennes Nour Aoun (24:45.49), et Fatima Messikh (25:13.78), alors que Belhabib avait terminé deuxième de son concours, avec un bond mesuré à 6,94 mètres.

Les pruneaux pour lutter contre la constipation, assure un gastro-entérologue

La constipation est souvent sans gravité, mais elle n'en est pas moins gênante et ça peut nous plomber le moral ! Pour débloquer la situation, un gastro-entérologue déconseille les laxatifs mais conseille de manger un fruit auquel on ne pense pas forcément.

Une femme sur 3 souffre de constipation, car leur transit est naturellement plus lent. Les causes les plus courantes sont une alimentation trop pauvre en fibres, une hydratation insuffisante et un manque d'activité physique. Mais d'autres éléments peuvent jouer, comme le stress, les déplacements (qui perturbent les habitudes) ou encore un microbiote déséquilibré.

Dans la grande majorité des cas, il n'y a pas de cause pathologique à la constipation et plutôt que de se ruer vers les laxatifs, le meilleur remède est de modifier son alimentation et d'y ajouter plus de fibres. On le sait, les aliments riches en fibres (au premier rang desquels les fruits et légumes) favorisent le bon équilibre du microbiote. Mais surtout,

en se gonflant d'eau dans les intestins, elles favorisent la bonne avancée des selles.

LE KIVI PLUS EFFICACE QUE LES PRUNEAUX

S'il y a un remède anti-constipation que tout le monde connaît, c'est bien la cure de pruneaux. Grâce à sa teneur en dihydroxyphénylisatine, une substance capable de stimuler les contractions de l'intestin, le pruneau facilite en effet le transit intestinal. Mais pour le Dr Karan Rajan, chirurgien gastro-intestinal londonien, il y a un fruit moins connu mais encore plus efficace que le pruneau pour combattre la constipation : il s'agit du kiwi.

On

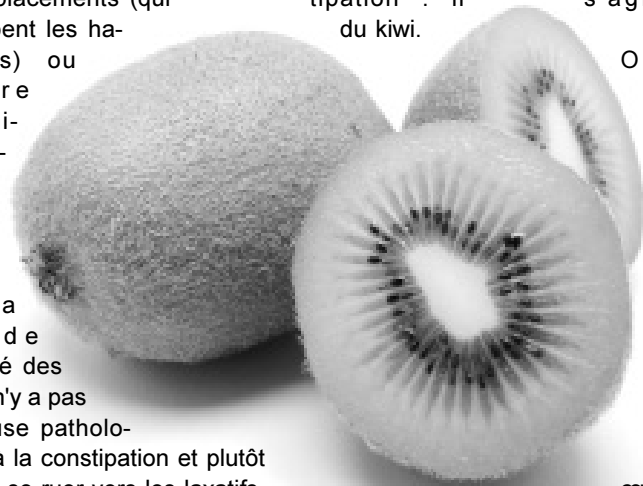
les plus molles et augmentant la fréquence des mouvements intestinaux" explique-t-il sur les réseaux sociaux.

Faites-vous même le calcul : 100 g de kiwi apportent 3 g de fibres or 2 kiwis pèsent environ 300 g. Ce qui veut dire qu'avec deux kiwis au petit-déjeuner, vous êtes déjà à 9 g de fibres. Si, en plus, vous accompagnez votre petit-déjeuner d'une tasse de café, vous lutterez doublement contre la constipation car "les polyphénols du café agissent comme des prébiotiques et accélèrent la motilité de l'intestin" souligne le gastro-entérologue.

PENSEZ AUSSI À BOIRE TOUTE LA JOURNÉE

Manger des fibres c'est bien mais il ne faut pas oublier que les fibres ont besoin d'eau pour jouer leur rôle bénéfique. Au contact de l'eau, elles augmentent le volume des selles et maintiennent leur hydratation, ce qui va favoriser leur avancée dans le côlon et leur évacuation. Pour éviter d'être constipée, pensez à boire l'équivalent de 8 à 10 grands verres d'eau répartis tout au long de la journée.

Par exemple deux à chaque repas, plus deux dans la matinée et deux dans l'après-midi. Pour celles qui n'aiment pas trop le goût de l'eau, pensez aussi aux infusions, comme la tisane de romarin ou d'aloë-vera, qui ont un léger effet laxatif.



connaît le kiwi pour sa richesse en vitamine C, mais, comme le rappelle le gastro-entérologue, "le kiwi est très riche en fibres solubles. Il s'agit du type de fibre qui attirent l'eau pour former un gel dans l'intestin, rendant les sel-

Vous prenez votre douche directement après votre séance de sport ? Attention danger, alerte une coach

Imaginez : vous venez de terminer votre toute première séance de sport en salle. Épuisé(e) mais ravi(e) d'avoir tenu jusqu'au bout, vous dégoulinez de sueur. Que faites-vous immédiatement après être rentré(e) à la maison ? Vous prenez une douche, bien sûr.

UN RISQUE DE MALAISE EN RAISON D'UNE VASOCONSTRICTION TROP RAPIDE

Sauf que c'est une mauvaise idée, affirme la coach sportive Dal Dhaliwal, interrogée par nos confrères britanniques du Stylist UK : "pendant une séance d'entraînement, la température de votre corps et votre rythme cardiaque augmentent, surtout si la séance est intense. Aussi, sauter directement sous la douche après le sport peut se traduire par une contraction trop rapide des vaisseaux sanguins dilatés."

Que se passe-t-il exactement ? Pour faire face à la température de l'eau (habituellement plus fraîche que celle du corps après une séance de sport – et c'est évidemment encore pire chez les sportifs qui privilégient les douches glacées), le corps contracte ses petits vaisseaux sanguins périphériques – les capillaires. Résultat : on observe une baisse brutale de la tension artérielle... et cela peut se traduire par un malaise, dont les conséquences peuvent être graves chez les plus fragiles.

ATTENDRE 20 MINUTES MINIMUM ET 30 MINUTES MAXIMUM POUR SE DOUCHER

La coach sportive britannique recommande donc d'attendre environ 20 minutes après une séance de sport pour filer sous la douche, "le temps que la température corporelle et que le rythme cardiaque reviennent à la normale" souligne-t-elle.

MAIS ATTENTION : après une séance de sport particulièrement intense, la douche doit quand même arriver suffisamment vite – car les vêtements imprégnés de sueur peuvent favoriser la prolifération bactérienne, donc de potentielles infections dermatologiques (dermatoses) ! Ce risque est majoré après une trentaine de minutes. En résumé ? Après votre premier cours de zumba, de hatha yoga, de step ou de cross-fit, patientez 20 minutes avant de vous doucher... mais ne repoussez pas la douche à plus de 30 minutes !

Manger plus de légumes de cette couleur diminue le risque de cancer digestif selon des chercheurs

Des chercheurs coréens ont découvert que la couleur des fruits et légumes que l'on mange peut influencer les risques de développer (ou pas) un cancer digestif. Voici quelle couleur privilégier.

Les cancers gastro-intestinaux touchent les organes impliqués dans la digestion : l'œsophage, l'estomac, le foie, le pancréas, voies biliaires, l'intestin grêle et le colon-rectum. Au total, ils touchent environ 80 000 personnes en France chaque année, le cancer colorectal en tête avec plus de 45 000 cas détectés.

Divers facteurs peuvent influencer leur apparition : la consommation de tabac ou d'alcool, la génétique, le



surpoids... L'alimentation est aussi un levier sur lequel on peut jouer pour diminuer les risques. Des chercheurs de l'Université de Goyang en Corée du Sud ont voulu tester l'effet des légumes colorés sur le développement de ces maladies.

Les fruits et légumes blancs montraient un effet protecteur plus efficace, mais les végétaux rouges et violets réduisaient également les risques. Leurs travaux ont été publiés le 15 août 2025 dans la revue Nutrition Research.

LES FRUITS ET LÉGUMES BLANCS : 36 % DE RISQUE EN MOINS

Les chercheurs ont suivi plus de 11 000 Coréens pendant une moyenne de 8 ans. Les participants devaient renseigner régulièrement des questionnaires sur leur

alimentation et leurs habitudes de vie (sport, tabagisme, alcool...). Sur cette période, environ 200 personnes ont développé un cancer gastro-intestinal. Globalement, les personnes qui mangeaient plus de fruits et légumes avaient moins de risque de développer la maladie : la probabilité diminuait de 43 %.

Une distinction a ensuite été faite en fonction de la couleur des végétaux. Ce n'était pas la teinte de la peau qui était scrutée, mais celle de la chair. Ainsi, les pommes, bananes, céleri ou poires étaient considérées comme des fruits et légumes blancs. Ces derniers, quand ils étaient consommés à hauteur de plus de 188 g par jour, permettaient de réduire de 36 % le risque. Leurs camarades rouges ou violets ont diminué les risques de 32 % dès que les participants consommaient plus de 34 g par jour, c'est-à-dire moins d'une tomate ou d'une grappe de raisin journalière. Les fruits et légumes verts ou orange n'avaient pas d'effet significatif dans cette étude.

Manger plus de fibres et moins de viande Ces résultats pourraient être expliqués par l'apport accru en fibres alimentaires et en antioxydants que procurent les fruits et légumes. Ces derniers sont des éléments indispensables d'une alimentation saine. Les antioxydants protègent les cel-

lules de l'oxydation, un des facteurs d'apparition des cancers, y compris digestifs détaille l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Les fibres, elles, nourrissent les bonnes bactéries présentes dans notre microbiote intestinal, ce qui contribue à une bonne santé digestive et diminue le risque de cancer colorectal. Ce dernier est le deuxième cancer le plus fréquent chez la femme rappelle l'Assurance maladie.

A l'inverse, la consommation d'alcool, de viande rouge est souvent pointée du doigt. Ces aliments sont accusés de favoriser les cancers digestifs, en particulier celui qui touche le colon-rectum.



Italie

Des passagers de British Airways obligés de débarquer car l'avion est trop lourd

En raison de la chaleur étouffante de 35 °C, l'Embraer ERJ-190 de British Airways nécessitait plus de carburant. En contrepartie, des passagers ont été contraints de débarquer. (illustration)

Des valises trop lourdes passées de justesse ou des kilos d'été en trop des touristes ? Un vol de British Airways à destination de l'aéroport de London City, en provenance de l'aéroport Amerigo-Vespucci de Florence, a été marqué par un incident inhabituel le 11 août dernier, rapporte le Daily Mail. En raison d'une chaleur extrême de 35 °C, l'Embraer ERJ-190 de la compagnie a dû faire face à une situation critique : la densité de l'air, réduite par les tempéra-

res élevées, a nécessité l'ajout de carburant supplémentaire pour permettre à l'avion d'atteindre son altitude de croisière. Cependant, ce surpoids a rendu l'appareil trop lourd pour décoller en toute sécurité depuis la piste courte de 5.118 pieds (environ 1.560 mètres) de l'aéroport de Florence. Pour résoudre ce problème, l'équipage a été contraint de réduire le poids de l'avion.

Une Britannique à bord du vol a témoigné auprès du Sun : « Le personnel a indiqué que 36 personnes devaient être débarquées, mais finalement, seulement environ 20 ont dû descendre. » Ces passagers, volontaires pour la plupart, ont été réacheminés sur le vol suivant dis-

ponible, avec un hébergement à l'hôtel et un transport pris en charge par la compagnie.

« En raison de la nature unique de l'aérodrome avec une piste courte, les températures extrêmes affectent la pression atmosphérique, ce qui oblige à réduire le poids de l'avion. Nous sommes désolés pour les désagréments causés à nos clients, et nos équipes ont travaillé dur pour les acheminer vers leur destination le plus rapidement possible », a expliqué un porte-parole de British Airways au Daily Mail.

Ce type d'incident, bien que rare, n'est pas inédit. Cependant, les experts avertissent que ces situations pourraient devenir plus fréquentes à l'avenir.

Une étudiante découvre un mystérieux trésor médiéval lors de sa toute première fouille

À peine une heure et demie après avoir entamé sa première mission, une apprentie archéologue a mis au jour un objet en or vieux de plus de mille ans, dans le nord de l'Angleterre.

Originaire de Floride, Yara Souza est étudiante en archéologie à l'université de Newcastle, en Angleterre. Malade, elle avait dû renoncer à participer à sa première fouille en 2024. L'archéologue en herbe s'est toutefois bien rattrapée cet été avec un coup de chance inespéré, rapporte le magazine américain Popular Mechanics. Après seulement une heure et demie de travail dans le sol d'un site situé à Redesdale (comté de Northumberland), dans le nord de l'Angleterre, elle a exhumé... un objet médiéval en or datant du IXe siècle.

La débutante n'en revenait pas d'avoir trouvé si rapidement une

pièce archéologique d'une telle importance. « Je n'arrivais pas à croire que j'avais trouvé quelque chose aussi rapidement lors de ma toute première fouille », confie-t-elle dans un communiqué de son université. Pour elle, il s'agit d'un moment marquant, presque réparateur, après l'occasion manquée de 2024 sur le site de Birdoswald, près du mur d'Hadrien. Le choix du site de Redesdale pour la campagne de fouilles archéologiques de 2025 n'est pas un hasard. Déjà en 2021, un prospecteur amateur y avait découvert un objet similaire. L'endroit est traversé par la route A68, héritière de Dere Street, une voie romaine majeure qui reliait York à Édimbourg et desservait également les centres religieux de Jedburgh (sud de l'Écosse) et Hexham (nord de l'Angleterre). La pièce mise au jour, longue de quelques centimètres et décorée à l'une de ses

extrémités, intrigue les chercheurs. Étant donné que l'or était réservé aux élites et portait une forte dimension symbolique, l'objet aurait pu avoir un rôle religieux ou cérémoniel. Certains spécialistes estiment même qu'il pourrait avoir été volontairement enfoui à cet endroit stratégique.

Construite par les légions entre 79 et 81 après J.-C., Dere Street a longtemps été empruntée, bien après la fin de la domination romaine en Grande-Bretagne. Pour James Gerrard, professeur d'archéologie romaine à Newcastle, la découverte de Yara Souza montre bien le statut élevé des voyageurs qui fréquentaient encore cette route séculaire au Moyen Âge.

L'artefact, jugé exceptionnel par les experts, sera analysé en détail avant d'être présenté au public au Great North Museum: Hancock, musée d'histoire naturelle de Newcastle.

Los Angeles

Au beau milieu d'une course-poursuite, le conducteur s'arrête faire le plein

Cette courte pause ne pouvait probablement pas attendre. Ce vendredi 22 août, les rues de Los Angeles ont été le théâtre d'une course-poursuite au scénario peu banal. Le conducteur pris en chasse, au volant d'une voiture signalée volée, a tout simplement fait halte dans une station-service pour faire le plein de sa voiture.

Filmée par les caméras de la chaîne locale KABC, la course-poursuite a commencé vers 22 heures (13 heures, heure française). Le suspect, conduisant une berline Infinity 250 bleue foncée, roulait jusqu'à 160 km/h dans les rues de la cité des Anges, slalomant entre les véhicu-

les et n'hésitant pas à emprunter les trottoirs.

Poursuivi par des voitures et un hélicoptère de la police, le suspect a profité d'un moment où les forces de l'ordre ont décidé de ne pas le suivre de trop près pour s'arrêter dans une station-service et faire le plein. Casquette sur la tête, il a pris le soin de couvrir son visage pendant qu'il remplissait le réservoir sous l'oeil des caméras de télévision. Le plein effectué, la course-poursuite a repris son cours et l'homme a de nouveau roulé à tombeau ouvert avec les policiers dans son rétroviseur. Elle s'est terminée lorsque le suspect, profitant de se trouver sous un



pont, est descendu de sa voiture et a pris la fuite à pied. La berline a quant à elle terminé sa course dans un poteau électrique. Selon les dernières informations de KABC, le suspect n'a pas été arrêté. La police estime probable qu'il soit monté dans un autre véhicule, que ce soit de gré ou de force.

France

Un hélicoptère des pompiers se crashe dans un étang

Les faits ont eu lieu dans un étang de Rosporden, dans le département breton du Finistère (ouest) ce dimanche 24 août en début de soirée. L'hélicoptère bombardier d'eau des pompiers locaux était venu se recharger dans le plan d'eau. Une manœuvre de descente visiblement mal calibrée. L'hélicoptère est en effet entré en contact avec la surface de l'eau, précipitant le crash de l'engin. « Il partait dans tous les sens », confie le témoin, à l'origine de la diffusion des images.

Miraculeusement, le pilote et l'officier des sapeurs-pompiers présents dans l'appareil "Morane 29", du service départemental d'incendie et de secours du Finistère (SDIS), sont sains et saufs. Ils ont réussi à s'extraire de l'habitacle sans dommage et à regagner la rive à la nage, avant d'être secourus par deux vacanciers. Les deux rescapés ainsi que le témoin des faits ont été pris en charge pour un suivi médico-psychologique mais ont rapidement pu quitter l'hôpital.

L'hélicoptère était intervenu plus tôt ce dimanche dans les environs, à Beuzec Cap Sizun, et les "27 largages réalisés avaient permis de maîtriser un incendie de végétation", précise la préfecture. Une enquête a été ouverte pour comprendre les circonstances exactes de l'accident, s'il s'agit d'une erreur humaine ou d'un dysfonctionnement technique de l'appareil.

Californie

Un ours brun s'incruste chez un marchand de glaces et s'offre un petit festin



Un client pas comme les autres. Le 17 août dernier, un ours brun s'est introduit chez un glacier dans la ville de South Lake Tahoe, en Californie (États-Unis). Il était environ 4 heures du matin quand l'animal a été repéré sur les caméras de vidéosurveillance, se frayant un chemin dans la boutique, rapporte le New York Post.

La police a été appelée quelques instants plus tard. « Les agents en croyaient à peine leurs yeux quand ils ont vu ce gros ours derrière le comptoir du magasin », raconte le bureau du shérif sur Facebook. L'ursidé, baptisé « Fuzzy » par les policiers, a visiblement goûté à plusieurs saveurs sans se gêner. Selon la police, il a cependant exprimé une claire préférence pour la glace à la fraise, dont il a plus que largement entamé le pot entreposé dans la vitrine, précise Fox News. « Avec quelques encouragements, l'ours a fini par partir », indiquent avec amusement les fonctionnaires sur les réseaux sociaux. Les dégâts dans le magasin sont très limités. Les employés ont eu « à peine un peu de ménage » à faire après le passage de l'animal. Le glacier a cependant dû renouveler tout son stock, la plupart des pots de glace ayant été souillés par les pattes de l'ours. « Nous sommes assez sûrs qu'il ne s'est pas lavé les griffes avant d'entrer », a plaisanté le gérant auprès du New York Post.

Des pêcheurs sauvés après deux jours piégés sur un récif

Samedi, la marine chilienne a sauvé un pêcheur porté disparu en Patagonie. L'homme faisait partie des quatre membres d'équipage d'un bateau disparu depuis jeudi. Les sauveteurs ont repêché l'homme au milieu de hautes vagues et de rochers escarpés. Les recherches se poursuivent pour retrouver les trois autres disparus.



2

05h00 TFou
05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h00 Télésopping
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Camping Paradis
14h10 Camping Paradis
15h10 Camping Paradis
15h55 Camping Paradis
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Petits plats en équilibre
19h50 My Million
20h05 Petits plats à emporter
20h10 S.W.A.T.
20h55 S.W.A.T.
21h45 S.W.A.T.
22h35 S.W.A.T.
23h05 New York Unité Spéciale

11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h47 Expression directe
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h05 Ça commence aujourd'hui
15h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Tuer au nom de Dieu, enquête sur le massacre de la Saint-Barthélemy
21h05 Tuer au nom de Dieu, enquête sur le massacre de la Saint-Barthélemy
22h05 Hiroshima, la course vers l'apocalypse
23h20 Expression directe
23h30 L'école de la vie
00h20 L'école de la vie
01h15 L'école de la vie



3

06h20 Millie la Magnifique
06h32 Millie la Magnifique
06h44 Hello Kitty : Super Style !
06h56 Les Croquemoutard
08h07 Les Croquemoutard
07h19 Au tableau !
07h50 La Vallée des fous
09h48 Hot Ones
10h18 L'I.A. du mal
11h41 Flippé
11h47 Fatou en mode...
12h41 Beetlejuice Beetlejuice
14h23 Sous écrous
16h11 Loris Giuliano en balade
16h57 Saturday Night Live
17h06 Jamel Comedy Club
18h38 Hot Ones
19h21 Flippé
19h25 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 Here. Les plus belles années de notre vie
21h51 Trois amies
00h32 Fille de la nation
01h06 La Pie voleuse
02h45 Juliette au printemps

10h05 Marcus Level
10h06 Consomag
10h10 Chef pays
10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h20 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
13h25 Rex
14h10 Rex
14h55 Rex
15h40 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
18h04 La p'tite librairie
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h50 Tout le sport
19h00 Le mag Ligue 1
19h20 Un si grand soleil
19h30 Le journal des talents
19h40 Un si grand soleil
20h10 La stagiaire
21h00 La stagiaire
21h45 La stagiaire
22h35 La stagiaire
00h10 Journal Météo Climat
00h15 Secrets d'histoire



05sh00 Scènes de ménages
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Nouveau jour
12h50 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Elémentaire
22h00 Il était une fois Disney & la France
23h00 Et si on se rencontrait ?
00h05 Et si on se rencontrait ?
01h05 Et si on se rencontrait ?
02h05 Programmes de la nuit

07h35 Invitation au voyage
Invitation au voyage
08h25 L'Arche d'alliance, aux origines de la Bible
09h55 Iles de beautés
10h40 A la croisée des fleuves
11h25 Médecines d'ailleurs
12h00 La Moldavie rurale, entre UE et Russie
12h35 La piscine
14h35 La belle espionne
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Destination nature : la Floride
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
20h00 Main basse sur les terres : Pillage alimentaire
21h20 Déplacés climatiques : sans toit ni droit
22h15 Des mines vertes, une solution à la crise climatique ?
23h15 The Lost City of Z
01h25 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
02h10 Isabel Allende : l'écrivaine de l'exil

TÉLÉVISION

15



20h10

HERE. LES PLUS BELLES ANNÉES DE NOTRE VIE



Dans le New Jersey, une majestueuse maison datant du début du XXe siècle se dresse fièrement sur un terrain chargé d'histoire, autrefois habité par des dinosaures et autrefois propriété de la famille de Benjamin Franklin. Cette demeure devient le théâtre d'existences riches en émotions, où se croisent un aviateur (Tom Hanks) et sa femme, un inventeur et sa compagne, ainsi qu'une élégante danseuse, chacun porteur de rêves ambitieux et de défis personnels à surmonter.

Acteur: Tom Hanks (Richard Young), Robin Wright (Margaret Young), Paul Bettany (Al Young), Kelly Reilly (Rose Young), Michelle Dockery (Pauline Harter).

3

20h10

LA STAGIAIRE



Dans une ville où l'innocence des jeunes est brutalement mise à l'épreuve, la vie de Lucas, un adolescent prometteur, prend un tournant tragique lorsqu'il est abattu dans une ruelle proche de son école. Cet événement bouleverse non seulement sa famille, mais également ses camarades de classe et l'ensemble du corps enseignant, qui peinent à comprendre comment une telle violence a pu se produire dans leur environnement familial.

Acteur: Michèle Bernier (Constance Meyer), Antoine Hamel (Boris Delcourt), Philippe Lelièvre (Barth Meyer), Nicolas Marié (Vladimir Quiring), Soraya Garlenq (Nadia Saïdi).



20h24

S.W.A.T.



Dans un contexte tendu, une villa devient le théâtre d'une violente incursion orchestrée par des criminels sud-américains. L'équipe de S.W.A.T. est rapidement appelée à intervenir sur les lieux, où l'agent Tan (Shemar Moore) fait une rencontre inattendue avec son frère, une relation marquée par des tensions non résolues. Alors que l'enquête s'intensifie, les policiers mettent au jour les activités illégales de Vicente Muñoz, un redoutable trafiquant d'armes.

Acteur: Shemar Moore (Daniel "Hondo" Harrelson), David Lim (Victor Tan), Patrick St. Esprit (Robert "Bob" Hicks), Anna Enger Ritch (Zoe Powell), Rochelle Aytes (Nichelle Carmichael).



ORAN

34|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h30
19h39
79%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

34-27
39-23
36-24
46-29
35-24
40-28

Soudan

Des femmes et des enfants enlevés d'un camp de déplacés



Des femmes et des enfants résidant dans le camp de déplacés d'Abou Chouk au Soudan ont été enlevés par les FSR (Forces de soutien rapide), en conflit avec l'armée soudanaise depuis avril 2023. «Les FSR ont pris d'assaut (samedi) le camp de déplacés d'Abou Chouk et enlevé huit femmes (...) parmi lesquelles deux fillettes, un enfant de trois ans et un bébé de 40 jours», ont déclaré aux médias un groupe de secouristes bénévoles au Soudan. Les mêmes sources ont ajouté qu'«au moins 20 autres personnes sont également portées disparues» après cette attaque. Le camp d'Abou Chouk, qui abrite des dizaines de milliers de déplacés, a été visé à plusieurs reprises depuis le début du mois d'août. Une attaque le 11 août avait fait au moins 40 morts, selon les secouristes. Abou Chouk est l'un des trois camps en périphérie d'el-Facher (capitale du Darfour-Nord), où une famine a été déclarée fin 2024. Le conflit au Soudan, qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes, a plongé le troisième plus vaste pays d'Afrique dans ce que l'ONU qualifie de «pire crise humanitaire» au monde.

Nigeria

76 personnes kidnappées libérées par l'armée de l'air

L'armée de l'air du Nigeria a secouru 76 personnes, dont des femmes et des enfants, récemment kidnappées par des gangs criminels dans l'Etat de Katsina, dans le nord-ouest du pays, ont déclaré dimanche les autorités locales. Le sauvetage a eu lieu après une frappe aérienne menée par l'armée de l'air dans le cadre de la traque d'un « chef de bande notoire » et de son gang, soupçonnés d'être à l'origine de l'attaque perpétrée la semaine dernière contre une mosquée et des villages voisins, qui a fait une cinquantaine de morts. L'armée a mené samedi un raid aérien à Pauwa Hill, dans la région de Kankara, « et a sauvé 76 victimes d'enlèvement, dont des femmes et des enfants », a déclaré dans un communiqué le commissaire à la sécurité de l'Etat de Katsina, Nasir Mu'azu. « Malheureusement, un enfant a perdu la vie au cours de cette opération », a-t-il ajouté. Les enlèvements massifs avec demandes de rançons sont courants dans les Etats du nord-ouest et du centre du Nigeria, où des gangs lourdement armés prennent pour cible des villages isolés afin de les piller et d'enlever leurs habitants dont ils monnayent la libération.

Sahara occidental occupé

Guterres «vivement préoccupé» face à la détérioration continue de la situation

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exprimé sa "vive préoccupation" face à la poursuite de la détérioration de la situation dans les territoires sahraouis occupés, du fait des violations continues des droits de l'Homme commises par le Maroc, tout en se disant "convaincu" qu'il est possible de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui. Dans un rapport sur la question du Sahara occidental qui couvre la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 dans le cadre du point 58 de l'ordre du jour : "Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés", rendu public samedi, Guterres a déclaré: "Je reste vivement préoccupé par l'évolution de la dynamique au Sahara occidental. La détérioration continue de la situation est alarmante et intenable, et il est urgent de renverser la tendance pour éviter toute nouvelle escalade". Evoquant les violations marocaines commises dans les territoires occupés, le patron de l'ONU a souligné, dans son rapport, que l'occupant marocain "continue d'interdire au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) l'accès au territoire depuis 2015, malgré de multiples requêtes en ce sens et en dépit des résolutions du Conseil de sécurité sur la question, la dernière en date étant la résolution 2756 (2024)". Et de préciser dans ce contexte que "l'absence de surveillance indépendante, impartiale, globale et régulière de la situation des droits humains reste un obstacle majeur à une évaluation exhaustive de la situation", avant d'ajouter que "selon certaines informations, les observateurs internationaux, notamment des parlementaires, des chercheurs, des journalistes et des avocats continuent de se heurter à des restrictions d'accès, des dizaines d'entre eux s'étant vu refuser l'entrée ou ayant été expulsés au cours de la période considérée". M. Guterres a aussi évoqué, dans son rapport, les violations marocaines subies par 79 militants sahraouis, ainsi que celles liées au soi-disant "projets d'aménagement côtier" impliquant l'acquisition de terres à grande échelle, la destruction de propriétés privées et des déplacements de populations. Au sujet des prisonniers sahraouis du groupe "Gdeim Izik" qui restent dispersés dans des prisons en dehors du Sahara occidental, où ils purgent de longues peines d'emprisonnement, le Secrétaire général onusien a fait savoir que le Groupe de travail sur la détention arbitraire a constaté, dans son rapport en novembre 2024, que le gouvernement d'occupation marocain "n'avait pris aucune mesure pour donner suite à son avis 2023/23 et a mis l'accent sur la dégradation des conditions de détention, notamment l'isolement, l'absence de contact avec les familles et l'accès restreint aux soins médicaux". Le HCDH a également reçu, selon M. Guterres, des informations sur des violations similaires, notamment "des traitements discriminatoires visant d'autres détenus sahraouis et au moins un décès survenu en détention". Selon les informations reçues également par le HCDH, a-t-il poursuivi, "l'espace civique se réduit de plus en plus et des restrictions sont imposées à l'exercice par les Sa-



haraouis de leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique". D'après la même source, les forces d'occupation marocaines ont "réprimé des manifestations et des événements en faveur de l'autodétermination, ce qui aurait eu des répercussions particulièrement importantes sur les défenseuses sahraouies des droits humains". Face à cette situation, M. Guterres a demandé "un changement de cap sans délai, avec l'aide de l'ONU et l'appui de l'ensemble de la communauté internationale afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable" par les parties au conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario. Le chef de l'ONU a conclu son rapport, qui devra être présenté en septembre prochain devant la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en affirmant qu'"à l'approche du 50e anniversaire du conflit et dans ce contexte difficile, il reste plus urgent que jamais de trouver une solution politique à la question du Sahara occidental". Il a exprimé sa conviction quant à la possibilité de "parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui", conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Corée du Nord

Deux nouveaux missiles testés

La Corée du Nord a testé deux "nouveaux" missiles de défense aérienne, a annoncé l'agence nord-coréenne KCNA dimanche, sur fond de tensions avec le Sud avant une rencontre du président sud-coréen avec Donald Trump. Cette annonce intervient peu après une mise en garde lancée par Pyongyang, doté de l'arme nucléaire, contre le risque d'une confrontation "incontrôlable" à la suite de tirs de sommation mardi de l'armée sud-coréenne en réponse à une brève incursion des troupes de Pyongyang. L'incident frontalier a été révélé par la Corée du Nord au premier jour d'un déplacement à l'étranger, à Tokyo puis à Washington, du nouveau président sud-coréen Lee Jae-myung qui tente de renouer le dialogue entre son pays et son voisin, toujours techniquement en guerre. Les tirs

d'essai, qui ont eu lieu samedi, ont démontré que ces nouveaux systèmes antimissiles nord-coréens avaient une "capacité de combat supérieure", a rapporté KCNA précisant que le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un les avait supervisés. Aucun détail n'a été donné sur les nouveaux missiles tirés, à part le fait que leur "mode de fonctionnement et de réaction repose sur une technologie unique et spéciale". "Le tir a notamment prouvé que les caractéristiques technologiques de deux types de projectiles sont tout à fait appropriées à la destruction de cibles aériennes diverses", a ajouté KCNA, sans préciser où ces tests avaient été menés. Plusieurs photos de la KCNA montrent des missiles de défense aérienne dans le ciel et l'éclat d'une interception et le prési-

dent Kim est photographié en train d'écouter un responsable militaire nord-coréen, avec une paire de jumelles posée sur son bureau. "La Corée du Nord renforce ses missiles de défense aérienne contre les drones volant à basse altitude et les missiles de croisière", explique Hong Min, analyste à l'Institut coréen pour l'unification nationale estimant que cela témoigne de "la prise de conscience par Pyongyang de la nécessité de renforcer ses capacités (...) sur la base des leçons tirées des combats contre les Ukrainiens". Selon des services de renseignement sud-coréens et occidentaux, la Corée du Nord avait envoyé plus de 10.000 soldats en Russie pour appuyer son invasion de l'Ukraine, ainsi que des obus d'artillerie, des missiles et des systèmes de roquettes à longue portée.